

**CONSEIL MUNICIPAL**

COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE DU **LUNDI 9 AVRIL 2018**

**Etaients présents :** M. CHAUSSADE, Mme PILET, M. BAÏDA, Mme ANTUNES, M. LAURIERE, M. LAMOTHE, Mme GUILLAUME, M. BESSEDE, M. COUSTILLAS, Mme JUKOWSKI, M. LACOMBE, Mme VINCENT, M. DECOLY, Mme QUIVIGER

**Absents excusés :** Mme RAUTURIER (procuration à Mme PILET), M. SERRE (procuration à M. CHAUSSADE), Mme ARVIEUX, Mme RONDA, M. GOUGAY.

Monsieur COUSTILLAS a été nommé secrétaire de séance

## 1 – Délibérations

### 1. Vote des taxes locales (2018.02.001)

Le Maire donne information au conseil municipal de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018. Il propose de ne pas augmenter les taux. Ils s'appliquent comme suit pour l'année 2018 :

Taxe	Taux 2017 en %	Taux 2018 en %	Produit attendu en €
Habitation	11.49	11.49	184 644
Foncier bât	13.61	13.61	162 231
Foncier non bâti	36.73	36.73	16 565
<b>Total</b>			<b>363 440</b>

Au total de 363 440 €, il conviendra de retenir le prélèvement GIR : 74 223 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à ces taux et montants et donne tout pouvoir à Monsieur Le Maire en ce sens.

### 2. Vote du Budget général 2018 (2018-02-002)

Le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2018. Il s'équilibre à :

Fonctionnement	<b>1 054.904.00 €</b>
Investissement	<b>663 959.00 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ces montants à l'unanimité. Il donne tout pouvoir à Monsieur Le Maire.

### 3. Vote du Budget annexe assainissement 2018 (2018-02-003)

Le Maire présente au conseil municipal le budget annexe assainissement 2018. Il s'équilibre à :

Fonctionnement	<b>151 899.00 €</b>
Investissement	<b>102 795.00 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ces montants à l'unanimité. Il donne tout pouvoir à Monsieur Le Maire.

### 4. Vote du Budget annexe assainissement 2018 (2018-02-004)

Calcul redevance Électricité pour toutes les communes ≤ 2000hab = PR : 153 € est une somme forfaitaire →  $RODP\ ELEC = 153 * 1,3254 = 203\ €$

## II – Informations

1 – informations communautaires

2 – proposition d'acquisition d'une parcelle de terrain par un administré. Le conseil invite le maire à faire une offre financière.

Vu pour être affiché le Mercredi 11 avril 2018, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Mènesplet, le 11 avril 2018  
(Sceau de la mairie)



Le Maire,  
(signature)